Le Courrier du Loiret, 31 mars 2016

Maternité

Des propositions mais pas de solutions

La deuxième réunion de concertation qui s'est déroulée, mardi 29 mars, réunissait autour d'une table tous les « partenaires » de ce dossier.

Sans même y assister, on se doutait bien qu'il ne sortirait pas grand-chose de cette deuxième réunion qui s'est tenue, mardi 29 mars, au centre hospitalier régional d'Orléans-La Source (CHRO). « Longue et parfois tendue », selon un observateur.

Deux heures de discussions et un plan de sauvetage

Y assistaient les élus du territoire, les représentants de l'Agence régionale de santé (ARS), Didier Poilleul, directeur de l'hôpital de Pithiviers, Nathalie Proscureur, directrice déléguée, les responsables de la maternité et, terme à distance, une forte délégation d'usagers rassemblés par l'association À Pithiviers, l'hôpital c'est vital. « Vraiment, on y croyait.

Tirée à 4.000 exemplaires par l'association À Pithiviers, l'hôpital c'est vital, la carte postale destinée à Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales et de la Santé.

Pendant deux heures, élus et médecins avons plaidé afin que la maternité continue. Il y a du positif », optimise Jean-Pierre Sueur.

Le sénateur du Loiret fait allusion au plan présenté par les médecins Gilles Habart et Bouhadjar Benafcha, praticiens à l'hôpital de Pithiviers, qui anticipe un hypothétique recrutement de personnels pour assurer la permanence des soins et donc la pérennité de la maternité : un médecin gynécologue-obstétricien à plein-temps, un anesthésiste, aujourd'hui à temps partiel, qui pourrait occuper un emploi à plein-temps, et deux pédiatres, « entrées qui seraient prêts à venir », selon les deux médecins. « Dans ces trois domaines, ça a bougé. C'est une étape importante, il y a des avancées très significatives. Rien n'est fermé, voyons le positif », veut croire Jean-Pierre Sueur.

Reste que l'ARS campe sur ses positions et renvoie tous les interlocuteurs à une nouvelle réunion, mardi 5 avril, celle-là sans doute plus capitale, où un nouveau plan doit être proposé par Nathalie Proscureur. Il faudra alors convaincre les inspecteurs de l'Agence régionale de santé que la maternité doit être maintenue. Mais aussi proposer une solution de repli : la création d'un centre de périnatalité (suivi des grossesses avant l'accouchement et suivi postnatal), ce qui condamnerait la maternité à fermer au 30 juin. « N'idéalisons pas cette date du 5 avril, ce n'est pas un couperet », assure pourtant Jean-Pierre Sueur.

PHILIPPE DE LA GRANGE

L'avenir de la maternité est sur la corde raide.

Phoca PDF